

Présents : 15
Procurations : 6
Votants : 21

DÉLIBÉRATION N°14
Séance du : 17 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 juin 2025 s'est réuni aux locaux culturels (salle 4, déclarée à la Préfecture salle du conseil pendant les travaux de la mairie) sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

Mesdames Carole HEULOT, Nadia BOUTIMAH, Dominique DORLÉANS, Emilie LAIZEAU, Sylvie LEFFRAY, Liliane MAINGARD, Muriel PEDEMAS.

Messieurs Laurent BREMOND, Philippe BRIFAUT, Pascal CHAPUIS, Didier CHOUTEAU, Daniel DOIZE, Dominique JODEAU, Claude GASNOT, Christian VERNET.

Absent(e)s excusé(e)s

Mesdames, Ophélie DA SILVA, Annie MOIREAU, Catherine ROBERT.
Messieurs Patrick CORRE, Samuel LOISON, Guillaume SALAUD.

Absent(e)s

Madame Betty BOUDIER, Monsieur Patrick BERGET.

Pouvoir(s)

Madame Ophélie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Nadia BOUTIMAH
Madame Annick MOIREAU a donné pouvoir à Monsieur Dominique JODEAU
Madame Catherine ROBERT a donné pouvoir à Madame Sylvie LEFFRAY
Monsieur Guillaume SALAUD a donné pouvoir à Monsieur Christian VERNET
Monsieur Samuel LOISON a donné pouvoir à Monsieur Didier CHOUTEAU
Monsieur Patrick CORRE a donné pouvoir à Monsieur Claude GASNOT

Secrétaires de séance : M. Christian VERNET et M. Claude GASNOT, élus à l'unanimité

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Maire de Ruaudin

Point 14 Création poste avancement de grade

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L 313-1 ;
Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;
Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;
Considérant que la délibération doit préciser les grades correspondants aux emplois créés ;

Madame Le Maire propose de créer les postes suivants, à compter du 1^{er} octobre 2025 :

Filière administrative

2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

Filière animation

1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe, à temps complet.

Filière médico-sociale

1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, à temps non complet 28 h 30 / 35.

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'actualiser le tableau des emplois,
- d'autoriser Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le



ID : 072-217202605-20250617-GDD1417062025B-DE

DÉLIBÉRATION n°14								
ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS
HEULOT Carole	POUR	BOUTIMAH Nadia	POUR	JODEAU Dominique	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR	
VERNET Christian	POUR	LOISON Samuel	POUR	BOUDIER Betty	ABSENTE	GASNOT Claude	POUR	
PEDEMAS Muriel	POUR	MOIREAU Annie	POUR	DOIZE Daniel	POUR	CORRE Patrick	POUR	
CHOUTEAU Didier	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	ROBERT Catherine	POUR	BERGET Patrick	ABSENT	
MAINGARD Liliane	POUR	DA SILVA Ophélie	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	DORLEANS Dominique	POUR	
BREMOND Laurent	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR			

21 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET
Secrétaire de séance

M. Claude GASNOT
Secrétaire de Séance

Mme Carole HEULOT
Maire de Ruaudin